



## CONSIGNES POUR LES JEUNES ARCHERS

*Lors de mon arrivée sur le pas de tir :*

- Je salue les archers et toutes personnes présentes
- Je monte mon arc dans le calme
- Je fais mes échauffements
- Je m'avance au pas de tir sans courir
- J'applique les conseils des entraîneurs
- Lorsque je suis à l'entraînement je suis attentif et ne fais pas autre chose
- Sur le pas de tir je ne fais aucun commentaire sur ma volée ni sur celle de mes voisins archers
- Je reste présent tout le long de la séance
- Je reste calme et silencieux jusqu'au commandement « flèches »
- Après le commandement « flèches » je peux parler sans gêner les autres archers jusqu'à la prochaine séquence de tir
- Lorsque j'arrache mes flèches de la cible je fais attention aux autres
- Je ne cours pas dans la salle et ne chahute pas avec les autres archers
- En fin de séance je démonte et range mon arc en prenant soin du matériel qui m'a été prêté
- Je fais mes étirements
- Je ne quitte pas le lieu d'entraînement sans en avertir le responsable
- Lors de mon départ je salue les personnes présentes
- Les parents viennent chercher leur enfant dans le hall du gymnase.

*Le manquement répété de ces consignes peut entraîner les sanctions prévues à l'article 4 du règlement intérieur à savoir :*

- Avertissement
- Pénalités sportives (exclusion temporaire)
- Retrait provisoire de la licence
- Radiation

**Le Président  
RUAULT Jean-Louis**